

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel



Nom de l'entité déclarante	Resources Falco Ltée		
Année de déclaration	Du : 2017-07-01	Au : 2018-06-30	Date de soumission 2018-11-27
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante	E579519	☒ Rapport initial ☐ Rapport modifié	
Autres filiales inclus (champ facultatif)			
Rapport non consolidé			
Rapport non substitué			
Par l'entité déclarante			
Conformément aux exigences de la LMTSE et plus particulièrement de l'article 9 correspondant, je certifie que j'ai vérifié l'information contenue dans le rapport en vertu de la LMTSE pour les entités figurant sur la liste ci-dessus. Selon mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, les renseignements contenus dans le rapport en vertu de la LMTSE sont vrais, précis et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.			
Nom complet de l'administrateur ou du représentant de l'entité déclarante	Anthony Glavac		Date 2018-11-27
Titre de poste	Chef de la Direction Financière par Intérim et Vice-Président –Contrôleur Corporatif		

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Année de déclaration	Du :	2017-07-01	Au :	2018-06-30	
Nom de l'entité déclarante	Resources Falco Ltée			Devise du rapport	CAD
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante	E579519				
Entités filiales déclarantes (si nécessaire)					

Paielements par b n ficiaire

[illegible]

Remarques supplémentaires:

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Année de déclaration	Du :	2017-07-01	Au :	2018-06-30	
Nom de l'entité déclarante		Resources Falco Ltée		Devise du rapport	CAD
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante		E579519			
Entités filiales déclarantes (si nécessaire)					

Paielements par projet	
1	2
3	4
5	6
7	8
9	10
11	12
13	14
15	16
17	18
19	20
21	22
23	24
25	26
27	28
29	30
31	32
33	34
35	36
37	38
39	40
41	42
43	44
45	46
47	48
49	50
51	52
53	54
55	56
57	58
59	60
61	62
63	64
65	66
67	68
69	70
71	72
73	74
75	76
77	78
79	80
81	82
83	84
85	86
87	88
89	90
91	92
93	94
95	96
97	98
99	100

[illegible]

Remarques supplémentaires ³ :	
--	--